

Réparation entretien des embarcations de plaisance

RNCP4937 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	252
Formacode(s)	23602, 23610
Code(s) ROME	I1604, I1607, I1310, I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Réparation entretien des embarcations de plaisance est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise : - de vente ;

- de réparation ou de location d'embarcations neuves ou d'occasion ;
- de vente ou d'installation ou de réparation des moteurs et équipements neufs ou d'occasion..

Son activité consiste, au sein d'une équipe, à :

- Réparer, entretenir, préparer les œuvres vives, les œuvres mortes, le gréement, le groupe motopropulseur, l'accastillage, les équipements ;
- Manutentionner et lever des embarcations, des moteurs, des équipements ;
- Poser l'accastillage et l'équipement ;
- Stocker en vue de l'hivernage.

Sur des embarcations de différents types, pour la navigation mer et fluviale :

- Bateaux de plaisance, à moteur hors-bord et in-bord ;
- Embarcations semi-rigides ;
- Voiliers ;
- Embarcations nautiques à moteurs (scooters des mers,...).

Son action implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- dans la relation avec la hiérarchie ;
- dans le travail d'équipe ;
- dans les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe ;
- dans des relations avec des collaborateurs externes à l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Réparation entretien des embarcations de plaisance est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise : - de vente ;

- de réparation ou de location d'embarcations neuves ou d'occasion ;
- de vente ou d'installation ou de réparation des moteurs et équipements neufs ou d'occasion..

Son activité consiste, au sein d'une équipe, à :

- Réparer, entretenir, préparer les œuvres vives, les œuvres mortes, le gréement, le groupe motopropulseur, l'accastillage, les équipements ;
- Manutentionner et lever des embarcations, des moteurs, des équipements ;
- Poser l'accastillage et l'équipement ;
- Stocker en vue de l'hivernage.

Sur des embarcations de différents types, pour la navigation mer et fluviale :

- Bateaux de plaisance, à moteur hors-bord et in-bord ;
- Embarcations semi-rigides ;
- Voiliers ;
- Embarcations nautiques à moteurs (scooters des mers,...).

Son action implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- dans la relation avec la hiérarchie ;
- dans le travail d'équipe ;
- dans les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe ;
- dans des relations avec des collaborateurs externes à l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Réparation entretien des embarcations de plaisance exerce ses activités dans des entreprises qui assurent : - l'entretien et la réparation des embarcations et équipements de toutes marques,

- la vente et l'après-vente de bateaux neufs ou d'occasion,
- la location des embarcations,
- l'hivernage et le déshivernage des embarcations,
- le reconditionnement,
- la vente, l'installation et la réparation des moteurs hors-bord, in-bord,
- la vente de l'accastillage,
- la manutention dans les ports, à flot ou à sec,
- l'entretien et le remplacement des gréements,
- la vente, l'entretien et la réparation des embarcations nautiques à moteur (scooter des mers)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de maintenance

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 707
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 456 €
Selon la branche	5 456 € – 5 781 €
Prise en charge	Branches concernées
5 456 €	Valeur par défaut · 208 branches
5 537 €	CPNE de l'industrie et des services nautiques, CPNE port de plaisance
5 781 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

5 701 €	CPNEFP de la métallurgie
5 614 €	CPNEFP Sports Loisirs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/12/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP2825

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37670

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4937/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	32 780 €
Coût moyen par dossier	3 642 €
Durée moyenne	855 h
Période	09/2020 – 07/2022
France compétences	57 %
Reste à charge titulaire	27 %
France Travail	17 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.